

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 6 septembre 2023

Cette réunion s'est déroulée à la salle de réunion à la mairie de Pargny.
Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20 heures.

Présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, COLON Yvon, FOUQUET Francis,
MANNEAU Gilles, PAILLARDIN Emmanuel, TABELLION Brigitte

Excusés :

GILLOT Corinne, LENOTRE Noémie, FAVRE Jean-Michel

Jean-Pierre AUBERTIN remercie les personnes présentes d'avoir répondu favorablement à son invitation.

Ordre du jour :

1. Approbation procès-verbal du CA du 17.04.2023
2. Les travaux à Mureau
3. Informations dossiers en cours
4. Les Journées d'Etudes Vosgiennes d'octobre 2023
5. Questions diverses

Le Président souhaite la bienvenue à Francis pour son premier conseil d'administration depuis son élection à la dernière assemblée générale.

1. Approbation du PV du conseil d'administration du 17 avril 2023

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 17 avril 2023, il est adopté à l'unanimité.

2. Les travaux à Mureau

- Restauration du fronton de la porte : les travaux ont débuté courant juillet actuellement arrêtés en raison des congés annuels des salariés et d'un problème d'approvisionnement en pierre. Les travaux doivent être achevés pour les JEV.

- Nettoyage et entretien du site : selon leur disponibilité, Francis, Guillaume, Gilles, Emmanuel poursuivent le nettoyage du site. Il n'y a plus de gravats à l'intérieur des vestiges, les pavés commencent à être nettoyés, les pierres à l'extérieur sont bientôt toutes enlevées et des bancs sont installés. Aidé par David, aux manettes d'une mini-pelle, une souche a été déracinée. Claude contrôle avec attention la croissance de l'herbe. Grâce au travail de ces fidèles « serviteurs » le site de Mureau a fière allure. Un grand merci à eux.

3. Informations sur les dossiers en cours

Noémie a reçu les résultats des datations des éléments envoyés lors des sondages archéologiques de l'an passé. Si certains semblent a priori décevants, un échantillon a été positionné entre 1070 et 1190. Noémie, dans

son intervention en octobre prochain, nous donnera des explications et ces interrogations.

Pour cette année, à l'occasion des Journées du Patrimoine, nous tiendrons une permanence le dimanche après-midi 17 septembre afin de renseigner les visiteurs.

4. Les Journées d'Etudes Vosgiennes d'octobre 2023

Rappel : Les interventions auront lieu à la salle des fêtes de Liffol .

Les repas seront servis à la salle des fêtes de Pargny .

Merci Jean-Charles et Patrice pour la réalisation d'attrayants documents.

220 affiches et 1500 livrets ont été répartis sur les départements Vosges, Meurthe et Moselle, Meuse, Haute-Marne. Le clip de présentation a été diffusé à plus de 200 adresses mail et il est sur notre site internet, les outils informatiques des Offices de Tourisme et de la ville de Nancy.

Après des essais à l'église, il s'avère que l'acoustique de l'église est très aléatoire, l'audition des interventions risque d'être compliquée. Il est décidé de modifier l'organisation des présentations le samedi après-midi du 28 octobre. Celles-ci se dérouleront à la salle des fêtes de Liffol-le-Grand. Les auditeurs pourront visiter l'église le samedi soir avant le repas. Elle sera ouverte pour l'occasion.

France 3 Lorraine, Vosges-Télévision, Radio Bleue Lorraine, Vosges-Matin, l'Est Républicain, L'Abeille, le Journal de la Haute ont été contacté pour promouvoir cette manifestation.

Un panneau d'informations sur la Saônelle sera exposé, Yvon est chargé de la préparation.

Un diaporama à partir d'images créées par Jean-Charles sera diffusé à la salle des fêtes de Liffol, entre les interventions.

Les tableaux d'inscription pour les différentes tâches à effectuer réalisés par Emmanuel sont prêts, ils vont être envoyés aux associations amies et nos adhérents.

Il est décidé de modifier le tarif de la consigne des gobelets pour les collations. Il passe à 2 euros au lieu des 1 euros décidé le 17 avril dernier.

Les menus des repas seront arrêtés avec Damien, le 18 septembre prochain. Un tableau indiquera les menus à l'entrée de la salle.

Toutes les personnes désirant manger doivent réserver leurs repas avant le 15 octobre, il en est de même pour les visites ; y compris les adhérents et membres du conseil d'administration.

5. Questions diverses

. Assemblée générale 2024

Le conseil décide que la prochaine assemblée générale se tiendra à la salle des fêtes de Pargny, le samedi 17 février 2024 à 15h00.

. Goûter chantant

Le conseil décide d'organiser comme les années précédentes, le lendemain de l'assemblée générale soit le dimanche 18 février 2024 à 15h00, un goûter chantant animé par VINCENT

. Réflexion

Le premier objectif fixé en 2017 est désormais atteint. Les derniers vestiges de notre abbaye sont sauvegardés. Le président demande à chacun et chacune de réfléchir à notre future feuille de route. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration pour approbation à l'assemblée générale 2024.

. Point financier au 06.09.2023

Pour financer les travaux de restauration du fronton, nous recevrons : 5 298 euros du Conseil Régional ; 2 649 euros du Conseil Département ; 6 000 euros de la Fondation du Patrimoine

Nous a déjà reçu : 2 500 euros la commune de Pargny.

La souscription s'élève à ce jour à 6 298 euros.

Nos fonds propres s'élève à 18 500 euros. La facture de l'entreprise Tollot étant de 26 490 euros.

Compte tenu de ces résultats financiers, à l'unanimité, le conseil décide de faire effectuer quelques mètres de « souterrain » à la place du pont de poutres.

Le conseil fut clos à 21 heures 30. La soirée se termina par le pot de l'amitié.

Le secrétaire



Guillaume AUBERTIN

Le Président



Jean-Pierre AUBERTIN